

Aux délégués du Conseil intercommunal pour  
l'aménée d'eau d'Echallens et environs (AIAE)

## **Préavis du Comité de direction No. 10-2024**

<p><b>Demande d'un crédit d'investissement de CHF 800'000.00 TTC pour le changement de la conduite de Mandou</b></p>
--

### **Préambule**

L'AIAE réhabilite le captage des sources des Lances selon le préavis 07-2016 que le Conseil intercommunal avait accepté dans sa séance du 8 décembre 2016. Ces travaux ne peuvent qu'améliorer la production d'eau, ce qui nous amène à une réflexion quant à la capacité hydraulique de la conduite existante de Mandou ainsi que de son état.

Toujours soucieux d'augmenter la production de nos sources, le changement de cette conduite permettrait aussi d'améliorer les captages existants de Mandou et de dimensionner cette nouvelle conduite à un diamètre suffisant pour permettre un écoulement optimum de l'eau récoltée.

Cette liaison ne nécessite pas de pompage puisque le tracé ne varie pas de l'existant, il ne comprend que de l'écoulement gravitaire. Le raccordement sera effectué sur une chambre existante, rénovée en 2021, via le réservoir de la Moille.

### **Planification**

Le projet de cette conduite a déjà été évoqué dans des discussions avec l'Office de la consommation qui a préavisé favorablement. La mise à l'enquête pourrait rapidement avoir lieu et les travaux seraient organisés dans la suite.

Cet objet n'était pas spécifiquement prévu dans le poste des investissements de la planification 2021 – 2026. Le Comité de direction encourage le Conseil intercommunal à autoriser cet investissement.

Le début des travaux est planifié pour l'automne 2024.

## Investissement

L'investissement se présente comme suit :

– Forage dirigé et génie civil	CHF	260'000.00
– Sanitaire	CHF	214'000.00
– Chambres	CHF	75'000.00
– Frais administratifs et techniques	<u>CHF</u>	<u>104'000.00</u>
– Total HT	CHF	653'000.00
– TVA 8.1 %	CHF	52'893.00
– Divers et imprévus TTC	<u>CHF</u>	<u>94'107.00</u>
– <b>TOTAL TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>800'000.00</b>

## Financement

L'investissement nécessaire pour le changement de la conduite Mandou est évalué à CHF 800'000.00 TTC.

Les investissements prévus ont été calculés sur la base d'estimations du bureau d'ingénieurs.

## Conclusions

Fondé sur ce qui précède, le Comité de direction de l'AIAE vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal pour l'amenée d'eau d'Echallens et environs,

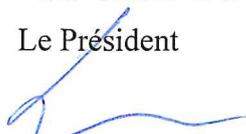
- vu le préavis du Comité de direction no 10-2024 du 8 mai 2024 ;
- vu le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

1. **d'autoriser** le Comité de direction à procéder aux travaux pour le changement de la conduite Mandou ;
2. **d'accorder** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 800'000.00 TTC — ;
3. **d'autoriser** le Comité de direction à financer cette dépense au moyen d'un emprunt aux meilleures conditions du moment ou par les liquidités courantes.

### **AU NOM DU COMITE DE DIRECTION**

Le Président

  
E. Glauser

La Secrétaire

  
Y. Morier